



**HAL**  
open science

# Peut-on prévoir une stratégie musicale en faveur de la Tunisie ?

Rachid Cherif

## ► To cite this version:

Rachid Cherif. Peut-on prévoir une stratégie musicale en faveur de la Tunisie?. Révolution, Arts, Liberté, Université de Tunis; Le Laboratoire de Recherche en Cultures, Nouvelles Technologies et Développement, Jun 2014, Hammamet, Tunisie. hal-04181375

**HAL Id: hal-04181375**

**<https://hal.science/hal-04181375v1>**

Submitted on 15 Aug 2023

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Public Domain

# Peut-on prévoir une stratégie musicale en faveur de la Tunisie ?

Rachid CHERIF<sup>1</sup>

## **Résumé :**

La gestion stratégique est devenue l'un des moteurs essentiels de la performance des musiciens et du domaine musical. D'ailleurs, le phénomène de la mondialisation contraint les acteurs concernés à s'adapter aux nouveaux équilibres qui s'établissent sous forme de concurrence entre les artistes voir même entre des cultures musicales différentes pour mieux anticiper les marchés. En revanche, notre système éducatif doit participer à une efficacité constante par des orientations et des objectifs stratégiques clairs. Le but de cette étude est de montrer, dans un premier temps, les effets bénéfiques de la musique. Il s'agit ensuite de focaliser l'attention sur ce qu'on entend par stratégie musicale et pour conclure, nous allons essayer de voir dans quelle mesure on peut faire évoluer la Tunisie par le biais de la musique.

## **Abstract:**

The strategy-based management has become one of the essential generators of the musicians' performance and of the musical domain in general. The phenomenon of Globalization, by the way, is compelling the actors concerned to adapt to the new wings of the

---

<sup>1</sup> Maître-assistant en Musique et Musicologie, Institut Supérieur de Musique - Université de Sousse

equilibrium which take the form of competition among the artists themselves and even among the various musical cultures and this, for the purpose of prospecting new markets. For these reasons, our educational system must help establish a permanent efficiency by opting for some clear strategic measures and objectives. The purpose of this study is to stress out the beneficial effects of music followed by a focus on what we mean by musical strategy. We will conclude by showing how by promoting music we contribute to the promotion of Tunisia.

Dans la philosophie de Confucius, la musique est d'une insondable profondeur. Celui qui en comprendrait parfaitement la valeur symbolique serait celui qui aurait présente à son esprit la constitution sociale de l'humanité entière (Chavannes, 2004, 11).

### **Les bienfaits de la musique**

*« Il n'y a pas de vie complète et heureuse sans l'expérience du beau, sans le contact répété avec l'art, notamment avec les œuvres musicales. Une vie sans musique reste infiniment pauvre et désolée »* (Csepregi, 1992, 153-154). Nous soulignons aussi que la musique est un langage universel qui permet de franchir les frontières et met en valeur les richesses culturelles. Par ailleurs, l'art musical a été communément apprécié par *« les artistes - peintres, acteurs, dramaturges, écrivains - comme le langage par excellence de par le lien indissoluble entre forme et contenu ainsi que comme source d'inspiration pouvant aider à affronter et à résoudre les difficultés propres à d'autres disciplines »* (Fulla, 2008, 144). Par exemple, lorsque l'élève apprécie une œuvre musicale, il affine son jugement critique et met en œuvre un certain nombre de compétences d'ordre intellectuel ; pour communiquer son expérience et son appréciation il lui faut utiliser convenablement la langue, tant orale qu'écrite, mobilisant ainsi une compétence d'ordre communicatif. Aussi, lorsque l'élève participe à une création musicale, il organise son travail, utilise une démarche efficace faisant ainsi usage de compétences d'ordre méthodologique. Le travail qu'il engage avec ses pairs requiert de lui des compétences d'ordre personnel et social.

Parmi les enjeux de l'éducation musicale, nous insistons sur le fait d'inciter l'enfant, petit ou grand à vivre dans une ambiance intellectuelle entre plusieurs formes de partages du sensible et d'expressions du plaisir. L'enfant doit apprendre à exercer sa propre perception en préservant des formes différentes de pensée symbolique qui fait la différence avec l'idéalisation du syncrétisme enfantin. Ainsi, il acquiert du talent dans le domaine musical, ce qui est susceptible de doter l'enfant d'un statut offrant une forme de reconnaissance de soi et permettant de mieux faire accepter ses idées, ses goûts et ses préférences.

En effet, l'éducation musicale développe plusieurs fonctions dont l'enfant peut faire usage dans la réalisation des différentes facultés intellectuelles. Outre l'évolution de l'imagination et celle de la mémoire, l'on peut évoquer l'assouplissement de l'intelligence, le bien-être du comportement émotionnel, l'éveil de la disponibilité d'esprit, la consolidation de la capacité de concentration et la mobilisation d'énergie inventive en situation d'épreuve. Une telle conception, fait de la musique un moyen d'éducation par excellence. De sa part, Paul Pittion évoque que :

Nous avons tous besoin de l'éducation musicale qui n'est pas seulement la préparation à une organisation des loisirs ou à un divertissement, mais bien le perfectionnement d'organes indispensables à la vie la plus élémentaire, nécessaires aussi à la dignité de l'homme dans la mesure où ils lui permettent de s'exprimer et de se retrouver. Plus on retarde cette éducation, plus difficile est la tâche et décevant le résultat. Elle doit être conduite à l'époque où elle s'avère fructueuse, c'est-à-dire pendant l'enfance et l'adolescence, et dans le seul lieu où quiconque peut la recevoir gratuitement : l'école (Pittion, 1969, 17).

De son côté, Maurice Martenot insiste sur le fait que :  
*« Eduquer l'oreille, l'ouvrir à un champ plus vaste de vibrations, former une audition à la fois ouverte et active, c'est aider l'homme à*

*trouver sa juste place dans le monde* » (Martenot, 1996, 17). Pour notre part, nous considérons la musique comme un élément fondamental pour une formation harmonieuse de la personnalité puisque non seulement elle génère un climat favorable à l'éveil des facultés créatrices, mais parce qu'elle peut mouvoir la plupart des facultés humaines et favoriser leur développement. « *La musique sollicite aussi bien les sens que l'esprit, touchant ainsi à tous les éléments de la perception esthétique* » (Auboux, 1988, 135). Nous pensons aussi que l'apprentissage musical stimule davantage la mémoire spatiale des jeunes apprenants. De sa part, Gilles Boudinet, nous suggère que :

L'espace musical relève du continu, où déjà le corps, le mouvement et l'émotion trouvent leur grammaticalisation dans le temps d'une signifiante essentielle dont la musique porte directement le témoignage. Ce témoignage est celui des premières subtilisations chez le très jeune enfant, où le ressenti accède aux codes d'une expressivité sociale. À ce titre, la musique pourrait apparaître comme l'humanité la plus fondamentale (Boudinet, 2010, 12).

Ces fondements nous font penser à la nécessité de prendre les enfants et leur éducation au sérieux, une nécessité énoncée et réitérée par de nombreux intellectuels qui manifestent de l'attention à la situation délicate de la jeunesse d'aujourd'hui et aux perspectives de l'humanité de demain. Certes, l'éducation musicale peut jouer un rôle bénéfique. La musique ne doit pas être considérée, uniquement, comme une simple occupation qui permet de se distraire. C'est pour cette raison qu'elle doit, nécessairement, faire partie des programmes de l'enseignement et ce pour le bien des enfants et tout le reste de l'humanité. En termes plus explicites, l'éducation musicale servira l'accomplissement des tâches nobles et vitales dont l'évolution vers un stade avancé de la perception du beau et de la disposition de juger, la protection de l'âme des nations et le développement harmonieux de l'être humain.

## La nécessité d'avoir une stratégie musicale

Depuis l'utilisation de l'enregistrement sur des supports, la musique est devenue un élément symbolique de la culture de masse et vraisemblablement la forme d'art la plus répandue. De plus, le développement de la technologie électronique a rendu accessibles toutes les formes de la musique. En quelques clics, il est désormais possible d'écouter, gratuitement, presque n'importe quelle musique. D'autre part, le mouvement en faveur de la diversité musicale appelle à promouvoir la diversité culturelle entre les pays en permettant à chaque pays le droit de défendre sa propre culture et de faire de sorte qu'elle ne soit remplacée par des cultures étrangères soutenues par l'enjeu du commerce international.

Il est vrai que la consommation musicale reste une expérience esthétique dans laquelle l'individu recherche du plaisir et des émotions et apprécie le produit musical pour lui-même et non pour les fonctions utilitaires qu'il pourrait remplir. Quant à la distribution d'un produit musical, elle dépend du moyen utilisé pour le diffuser auprès d'un public ciblé. « *Certaines musiques s'exportent mieux que d'autres, car elles correspondent aux attentes de leurs nouvelles audiences* » (Aubert, 1995, 20). De surcroît, l'apparition de nouveaux moyens de diffusion et de nouvelles technologies font développer de nouveaux produits musicaux. Et l'ère du numérique peut faire évoluer la définition même du produit musical dans le sens où les frontières ne sont plus distinctes. Dans ce sens, Tinike de- Jonge a précisé qu'aujourd'hui, « *ce sont les médias, l'évolution technologique, la diffusion du support à l'échelle planétaire, l'extrême mobilité de la population mondiale qui, plus que jamais, exercent une influence majeure sur la musique et les musiciens du monde entier* » (Jonge, 1995, 173).

Il est vrai aussi que les moyens de diffusion et de production, utilisés dans les structures traditionnelles restent toujours fiables mais ils restent, tout de même, non suffisants. Donc, actuellement, pour pouvoir profiter des bienfaits de la mondialisation, les musiciens doivent, nécessairement, prendre en compte l'apport des nouvelles technologies et profiter des nouvelles formes de diffusion dont surtout celles offertes par l'internet, et ce indépendamment de la manière de

vouloir présenter leurs œuvres. Une fois, la promotion des œuvres prend place après la phase de production ; il s'agit de faire connaître les œuvres et, en quelque sorte, de produire la demande correspondant à l'offre. Et, selon les acteurs, selon aussi le type d'œuvres musicales, la dynamique de l'adéquation à satisfaire le besoin peut prendre des formes différentes. Mais, dans tous les cas, on ne peut pas nier l'importance de la culture musicale qui joue un rôle décisif et fait de l'auditeur un amateur plus ou moins qualifié en matière de choix de sa consommation.

Il est donc important de développer un plan stratégique ambitieux qui tient compte de nos besoins, de nos ressources et de nos moyens. Dans ce sens, il est indispensable d'étudier l'état des lieux et d'élaborer un plan d'action qui fixe les objectifs à atteindre à moyen et à long terme. De même, un musicien qui a pour ambition de monétiser son activité ne peut plus rester fainéant avec sa musique. Il doit au contraire faire preuve d'une motivation et adhérer à une intelligence professionnelle qui peut se traduire par la mise en place d'une stratégie dans le but de se faire connaître, diffuser sa musique par des moyens adéquats et espérer convertir en vente. Cette tâche est indispensable mais n'est pas facile à réaliser surtout quand on manque d'outils nécessaires. Il faut que l'État mette en question la formation des musiciens et trace une stratégie clairvoyante pour leurs donner plus d'opportunités.

Il s'agit donc de prévoir deux types de stratégies, la première qui reste essentielle doit être conçue par l'État et la deuxième qui ne manque pas d'intérêt est l'affaire du musicien lui-même car toute personne passionnée par une carrière artistique devrait commencer la réalisation d'un ensemble d'objectifs correspondant aux différentes étapes de progression du parcours professionnel afin d'augmenter les chances de réussite. En somme, il faut faire preuve de ténacité et d'esprit d'entreprise. Il faut tracer des objectifs professionnels et définir un plan de carrière en élaborant une stratégie d'intervention à court, moyen et long terme.

Par ailleurs, pour de nombreuses raisons, il serait intéressant d'inciter les musiciens à être authentique dans leurs créations car l'authenticité reste un moteur essentiel dans le domaine musical surtout qu'il est soumis au phénomène de la mondialisation. En

d'autres termes, il serait souhaitable de former des musiciens qui seront capables de produire une musique authentique et également une musique métissée qui fait référence à la musique tunisienne sous ses formes classique et populaire. On doit alors opter pour une identité musicale intelligente qui s'ouvre sur d'autres cultures musicales sans pour autant perdre son authenticité. En tout cas, l'authenticité permet au musicien de rester conséquent avec lui-même, de respecter son histoire et de faire des choix harmonieux pour son identité avec les musiques d'ailleurs. En même temps, la modernité devrait cohabiter avec la tradition pour que la liberté et l'originalité demeurent dans la création artistique et musicale qui devient un produit qu'on cherche à commercialiser.

Les musiques du monde symbolisent aujourd'hui une part non négligeable de notre espace musical. Qu'elles soient savantes ou populaires, religieuses ou profanes, ces musiques manifestent la part vivante et évolutive d'un patrimoine collectif, un rapport qui unit les peuples par-delà les frontières. Les musiques du monde ont en tout cas le mérite de développer la curiosité, d'ouvrir l'esprit à des mouvances intellectuelles et de créer le besoin d'échange. De sa part, Mohamed Zinelabidine a formulé une hypothèse qui consiste à dire que :

Si la mémorisation à travers l'histoire des arts et des cultures s'impose, et que les âges de la création doivent être portés par le témoignage respectueux et valorisant des temps successifs, le fait de ramener toute œuvre artistique – présente ou future – à s'y référer et s'y conformer, ne serait-ce pas la vouer d'emblée au simulacre de l'essai répétitif alors que l'art, au fond, est fortement créatif, génératif, régénératif, proliférateur et innovateur ? (Zinelabidine, 2007, 18)

En considérant les choses d'un autre point de vue, il est à noter qu'aujourd'hui, le dynamisme de communication et de promotion représente une partie inévitable à la carrière artistique. Il est judicieux donc pour le musicien d'investir temps et moyens dans la mise en place d'outils et de tout un ensemble d'actions et d'opérations claires et efficaces qui véhiculent son image de marque. « *Les scènes locales*

*n'apparaissent plus comme des viviers de productions exploitées par l'industrie musicale globale, mais comme des ressources dont des localités tentent de tirer parti dans le contexte de la mondialisation »* (Da Lage et Debruyne, 2013, 4). En somme, il faudrait, avec des moyens adéquats, pouvoir impulser des actions d'envergure, en coordonnant les volontés des différents acteurs concernés. De son côté, Mourad Sakli insiste sur le fait que :

Il s'agit d'œuvrer à la mise en place de nouvelles approches du patrimoine qui permettraient aux jeunes musiciens de mieux le percevoir, de l'interpréter avec plus de liberté et de s'en inspirer plus facilement. Pour cela, il faut élargir son impact et faire de sorte qu'il réponde aux nouvelles exigences esthétiques dues aux changements socioculturels, sans pour autant l'éloigner de ses propres fondements. L'avenir des identités musicales en dépend (Sakli, 2007, 10).

Par ailleurs, le rôle de l'enseignement musical ne doit pas se contenter d'instruire les élèves en leur inculquant des savoirs, mais aussi de les préparer à affronter l'activité professionnelle. En effet, il faut que l'école s'intéresse aux finalités professionnelles. Ainsi, il est nécessaire de réfléchir dans les détails à l'articulation possible entre tel ou tel contenu d'un enseignement et telle ou telle compétence plus ou moins transversale que ce contenu peut supporter. Il faut rappeler que dans les sociétés de connaissance, les systèmes éducatifs sont de plus en plus appelés à former au sens presque professionnel du terme, des individus qui doivent devenir eux-mêmes compétents dans un monde qui bouge, capable de se renouveler et de s'adapter. La formation doit donc d'une certaine manière être rentable. On ne voit pas ce que serait une connaissance qui ne développerait pas une compétence. Celle-ci peut être considérée comme une mobilisation des connaissances ou des savoirs, des savoir-faire, des savoir-être ou de façon plus générale, des stratégies. Donc le savoir n'est pas tout, il faut savoir le mettre en œuvre.

Il est important de faire une réforme concernant l'éducation et l'enseignement de la musique dans notre pays. Pour cela, on doit

exiger un enseignement de qualité, spécialisé en la matière au sein des écoles primaires et donner de l'importance à l'éveil musical aux jardins d'enfants pour augmenter les chances d'avoir de vrais musiciens et de bien profiter des bienfaits de la musique. Nous tenons à rappeler qu'en France et en 1881, sept rapports sur l'enseignement du chant dans les écoles primaires sont adressés au ministère de l'Instruction publique et qui recommandent de ne pas marchander le temps consacré à la musique, car elle seule peut produire cet esprit de cohésion qui fait à la fois la vigueur et le bien-être moral d'un pays. Ces rapports sont élaborés par des personnalités de formations et de sensibilités diverses : compositeurs, pédagogues de la musique et responsables administratifs de l'institution scolaire. (Alten, 1997, 4)

De même, il est conséquent de découvrir de nouveaux moyens afin de s'adapter aux différents modes de diffusion et de consommation de la musique et aux nouvelles conduites de découverte des produits musicaux. C'est dans ce sens que nous devons avoir une formation dans le secteur du « marketing musical » pour pouvoir étudier et maîtriser le marché de la musique qui exige un plan cohérent et adéquat à chaque projet. Nous devons aussi avoir des approches créatives, basées sur le media web et particulièrement sur les réseaux. En effet, car si personne ne sait qu'une telle musique existe, personne ne l'écouterà, ni ne l'achètera. Cela nécessite de notre part, en tant qu'enseignants-chercheurs, de mettre en valeur les concepts didactiques que nous utilisons en les situant dans l'espace et dans le temps. L'enseignement de la musique, tout comme les autres domaines d'étude, doit aller au-delà d'une logique de formation disciplinaire dissociée et se faire figurer dans un ensemble dynamique qui favorise la complémentarité et l'interdépendance des diverses composantes.

Le parcours du musicien ou la suite d'étapes par lesquelles il faut passer pour faire carrière est à l'image d'un cycle de vie. Il doit correspondre à un processus et à un cheminement. Il est donc d'une importance capitale de bien saisir le milieu dans lequel la carrière va se développer. Ainsi, il faut se poser beaucoup de questions de types : Quels sont les moyens de production qui peuvent être à notre disposition ? Par quels moyens les musiciens font-ils connaître leur travail ? Quel est le public potentiel pour notre musique ? Quelles sont

les moyens et les opportunités de diffusion de nos œuvres sur les scènes régionales, nationales et internationales ? Voilà autant de questions qui permettront de situer la carrière musicale dans son contexte professionnel et faciliteront l'identification des démarches nécessaires à tout succès.

Une fois l'analyse et la réflexion sont faites à propos des compétences nécessaires et du champ d'action musical, le musicien doit passer à une étape concluante qui se résume par l'élaboration d'un plan de carrière en formulant des objectifs clairs, spécifiques, mesurables, accessibles et bien situés dans le temps. Ensuite, il faut réviser les objectifs périodiquement et faire les arrangements nécessaires. Cette tâche ne peut être négligée par les musiciens et il leur revient d'y identifier les lignes de dynamisme susceptibles d'alimenter leur pensée propre.

### **Faire évoluer la Tunisie par le biais de la musique**

Les artistes et plus particulièrement les musiciens ont le pouvoir de transmettre la voix de leurs pays et de promouvoir le domaine culturel qui a beaucoup d'effets sur les plans économique et social. Et comme nous l'avons mentionné, par le biais de la musique, on peut faire évoluer la capacité à trouver des idées et des solutions variées et originales. De même, on peut faire évoluer la mémoire et surtout l'intelligence et le bien-être du comportement émotionnel ainsi que la disponibilité d'esprit et la consolidation de la capacité de concentration et la mobilisation d'énergie inventive en situation d'épreuve. En un mot, la musique peut contribuer à la formation d'un citoyen clairvoyant avec beaucoup de potentiel pour réussir sa vie sociale et professionnelle.

Par ailleurs, la Tunisie comme d'autres pays, souffre d'intégrisme et de dogmatisme, chose qui influe négativement sur l'évolution du pays et à laquelle la musique peut faire face. En effet, la musique est un espoir non négligeable qui peut résoudre plusieurs problèmes en contribuant à l'instauration d'un esprit tolérant auprès des citoyens. Nous pensons, en effet, que le fait d'écouter, de consommer ou d'apprendre des morceaux musicaux de cultures différentes aide à accepter l'autre d'autant plus que les valeurs

véhiculées par les musiques du monde sont bien celles de l'ouverture, de l'écoute, du respect de l'autre et de la tolérance. Il ne faut pas oublier que la musique a le mérite de concentrer et de condenser les relations sociales ; ces relations se présentent à nous sous formes objectivées et ont de ce fait la capacité d'influencer notre esprit. En effet, la musique a un sens social et contribue pour une grande part à inspirer notre façon d'agir.

En guise de conclusion, nous dirons que l'État doit jouer un rôle essentiel à la fois dans le développement du système éducatif qui reste indispensable pour la formation des musiciens et l'élaboration d'actions permettant à appréhender efficacement les opportunités liées à la mondialisation des échanges. De même, il est important de s'engager résolument dans une mobilisation des compétences pluridisciplinaires pour la mise en œuvre d'un système d'intelligence à la fois musical et économique au service de la performance globale.

En somme, dans l'univers de la musique qui évolue sans cesse et qui est devenu largement compétitif, mettre en place une stratégie est une nécessité absolue. D'autant plus que la création, la production, la diffusion, le financement et la gestion sont des tâches qui concernent tout travailleur libre ; ils sont beaucoup plus nécessaires au musicien qui de surcroît doit être en mesure d'en tirer profit. Encore faut-il que le musicien ait des conditions favorables pour produire et être vu, entendu et diffusé. Il doit utiliser toutes les ressources matérielles et technologiques tant dans son environnement immédiat qu'à l'échelle de la planète.

### **Références bibliographiques**

- ✓ ALTEN Michèle, « Un siècle d'enseignement musical à l'école primaire », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, n° 55, Juiller - Septembre 1997, Sciences Po University Press, p. 3-15.
- ✓ AUBERT Laurent, « Les ailleurs de la musique : Paradoxes d'une société multiculturelle », *La musique et le monde*, nouvelle série n°4, Maison des cultures du monde, France, 1995, p. 13-25.
- ✓ AUBOUX (Jean-Paul), « L'enseignement de la musique carnatique et son évolution », *De bouche à oreille, Cahiers de musiques*

- traditionnelles*, n° 1, Ateliers d'ethnomusicologie, Georg, Genève, 1988, p. 132-139.
- ✓ BOUDINET (Gilles), « Les enjeux de l'éducation musicale au XXI<sup>e</sup> siècle », *Recherche en éducation musicale*, n° 28, Université Laval, Québec, Décembre 2010, p. 3-16.
  - ✓ CHAVANNES Edouard, « Confucius », *La Revue de Paris*, 15 février 1903, p. 827-844, Document produit en version numérique par Pierre Palpant, Coll. Les classiques des sciences sociales, dirigée et fondée par Jean-Marie Tremblay et développée en collaboration avec la Bibliothèque Paul-Émile-Boulet de l'Université du Québec à Chicoutimi, Québec, novembre 2004, 15 p., [http://classiques.uqac.ca/classiques/chavannes\\_edouard/C08\\_confucius/chavannes\\_confucius.pdf](http://classiques.uqac.ca/classiques/chavannes_edouard/C08_confucius/chavannes_confucius.pdf), consulté le 18 juin 2014.
  - ✓ CSEPREGI Gabor, « Sur la signification actuelle de l'éducation musicale selon Kodaly », *Studia Musicologica*, T. 34, Fasc. ½, Academiae Scientiarum, Hungaricae, 1992, p. 153-165.
  - ✓ DA LAGE Émilie et DEBRUYNE François, « Musique et perspectives critiques à l'ère des industries créatives », 13 p., <http://lesenjeux.u-grenoble3.fr/2013-supplement/06DaLageDebruyne/06DaLageDebruyne.pdf>, consulté le 10 juin 2014.
  - ✓ FULLA Anna Corral, « Méthodologie musicale et enseignement-apprentissage du FLE », *Synergies Espagne*, n° 1, Universitat Autònoma, Barcelona, 2008, p. 141-152.
  - ✓ JONGE, Tinike de-, « Les musiques traditionnelles et le disque », *La musique et le monde*, nouvelle série n°4, Maison des cultures du monde, France, 1995, p. 169-178.
  - ✓ MARTENOT (Maurice), *Principes fondamentaux de formation musicale et leur application*, Magnard, Paris, 1996, 235 p.
  - ✓ PITTION (Paul), *L'art d'apprendre d'enseigner et de conduire la musique*, Les éditions Ouvrières, Paris, 1969, 190 p.
  - ✓ SAKLI Mourad, « Musique néo-traditionnelle arabe et contrainte identitaire. Le concept d'intonation musicale », *Assilah*, Août 2007, 10 p.,

[http://ligne13.maisondesculturesdumonde.org/sites/default/files/fichiers\\_attaches/sakli-2007.pdf](http://ligne13.maisondesculturesdumonde.org/sites/default/files/fichiers_attaches/sakli-2007.pdf), consulté le 5 juin 2014.

- ✓ ZINELABIDINE Mohamed, « "L'ETRE" musicien : Identité, textualité et contextualité ? », *Le dictionnaire Critique des Identités Culturelles et des Stratégies de Développement en Tunisie*, Mohamed Zinelabidine (dir.), Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche Scientifique et de la Technologie, Université de Tunis, Le Laboratoire de Recherches en Cultures, Nouvelles technologies et Développement, Tunis, Juillet 2007, p. 17-24.